



Arles, jeudi 4 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02765**Cloturant l'avis n° FR/2020/04925**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Fin d'atterrissement**Une reprise de la navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 09/05/2023 à 08:59****o Canal d'Arles à Fos ou Arles à Bouc**

entre les pk 0.280 (Porte amont écluse d'Arles) et pk 0.470 (Porte aval écluse d'Arles)

Commentaire :

Les modalités d'exploitation du franchissement de l'écluse d'Arles, à l'issue de la présente reprise de navigation, seront celles spécifiées dans l'avis à batellerie N° FR/2023/02765.

Ces nouvelles modalités dérogeront à celles du Règlement Particulier de Police en vigueur sur le Canal d'Arles à Bouc.

Le présent avis à batellerie cloturant l'évènement atterrissement de l'écluse d'Arles est pris conformément à l'arrêté Préfectoral N° 13-2020-10-130-02 inscrit au RAA de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Service(s) à contacter :

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Date limite d'affichage :

10/05/2023

Par délégation

Joseph VIOLLIN